Liège (Bel.) : un mois après le démantèlement de la ZAD de la Chartreuse, installée pour sauver une forêt, le site est devenu un dépotoir malgré l'engagement des militants écolo-gauchistes de le nettoyer

29/10/2022 à 11h32



Fin septembre, aux termes de six mois d'intense désaccord, la Ville de Liège, la société Matexi, les occupants de la Chartreuse et l'association "Un Air de Chartreuse" sont parvenus à un accord : l'abandon définitif d'un projet immobilier d'envergure sur les hauteurs de Liège. Cet accord était presque inespéré pour les zadistes qui occupaient les lieux illégalement depuis le 27 mars 2022. Ces derniers s'étaient engagés à nettoyer le site de fond en comble, mais un mois après l'accord, la Chartreuse s'est transformée en dépotoir.



Pour rappel, le projet de Matexi prévoyait la construction de 48 logements de luxe, dont 35 maisons et 13 appartements, sur une partie du site de la Chartreuse. Un nombre qui avait été revu à la baisse, puisqu'en 2018, le promoteur immobilier tablait plutôt sur une septantaine de logements. **À l'époque, déjà, le projet avait soulevé une vague d'opposition parmi les riverains, mais également au sein de la population liégeoise qui voulait préserver cet espace que d'aucuns surnomment le "poumon vert de Liège".**



En signant l'accord, les militants et occupants de la zone à défendre de la Chartreuse s'étaient engagés à remettre l'endroit en état. Un mois plus tard, force est de constater que les choses ont été faites à moitié. **Le site ressemble davantage à un dépotoir qu'à une forêt paisible et bucolique. Palettes, matelas, tentes, canapés, poubelles ou encore pneus jonchent encore le sol.**

Quelques militants se donnent régulièrement rendez-vous pour désencombrer les lieux, mais ils sont peu en comparaison à la centaine de zadistes venus des quatre coins de l'Europe qui s'étaient rassemblés sur les hauteurs de Liège au plus fort du mouvement de contestation. Ceux qui sont encore présents attendent que la Ville de Liège leur fournisse des containers. Mais du côté des autorités liégeoises, on explique que pour cela, il faut introduire une demande. Or, à ce jour, rien n'aurait été fait en ce sens.

7 sur 7